

46, obligation de mettre en œuvre l'Aspect des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Adpic) ; article 67, respect des plans d'ajustement structurels (PAS) du Fonds monétaire international (FMI). Ces dispositions font le jeu des pays du Nord qui « contrôlent » le FMI, la Banque mondiale (BM) et l'OMC.

Et le secteur agricole en particulier ?

● Les produits du **secteur primaire** sont au cœur des grandes discussions Nord-Sud depuis les années 1970. Ils sont d'une importance vitale tant pour les pays en développement que pour les pays industrialisés. Mais la différence entre ces deux zones réside dans la dépendance que les économies du Sud ont vis-à-vis des ventes de leurs produits de base et dans leur faible capacité à absorber les aléas de leur commerce.

● En matière agricole tout particulièrement les Accords de Cotonou pourraient se révéler être **dangereux pour les pays ACP qui devront ouvrir leurs frontières aux exportations** agricoles et alimentaires de l'UE. Le libre-échange tant prôné peut s'avérer être très déséquilibrant. Les acteurs du groupe ACP ont un **besoin important d'informations** pour mener à bien les négociations commerciales. Surtout que l'impact potentiel des APE sur les pays ACP constitue un sujet de préoccupation majeur. En définitive, il semble que l'on pourrait s'acheminer vers un **régionalisme artificiel**, créé à l'aide des Ape, et qui serait imposé par le haut, c'est-à-dire par l'UE...

Bibliographie

- * Solagral, *Les agricultures du Sud et l'OMC*, Fiche n°11 Solagral : De la Convention de Lomé à l'Accord de Cotonou, mars 2001
- * ECDPM, ODI, *Eclairage sur les négociations commerciales, De Doha à Cotonou*, juin 2003
- * *Défis Sud, Cotonou : les Sénégalais face au marché*, n°56 février-mars 2003
- * *Le Courrier ACP-UE, Accord de Cotonou... un chantier en plein essor*, mai-juin 2001
- * Pillot (D), *les enjeux agricoles des accords de Cotonou*, GRET, Agridoc, novembre 2001, 5 pages

Sites

- www.acpsec.org/fr.cotonou/accord1.htm
- <http://users.skynet.be/gresea/cotonou7.htm>
- <http://www.sosfaim.be/Mouvementspaysans/mpaysa5.htm>
- <http://users.skynet.be/gresea/ge35.pdf>
- <http://www.euforic.org/>
- <http://www.globenet.org/aitec/chantiers/solidarite/lome/greseaait.htm>
- http://europa.eu.int/comm/development/development_old/cotonou/index_fr.htm
- <http://www.csa-be.org/>
- <http://euroinfocentre.org>
- <http://hcci.gouv.fr/>
- <http://globenent.org/aitec>

L'Accord de Cotonou marque la remise en cause d'un modèle de coopération pour l'adapter aux nouvelles données de l'économie et de la coopération mondiale. Mais la validité du nouveau dispositif commercial pourrait se trouver fragilisée à l'épreuve des réalités.

L'intégration régionale pourrait soulever des difficultés en raison des conditions de mise en œuvre du nouveau régime commercial mais aussi de l'organisation des économies des pays ACP. L'intégration régionale en Afrique se heurte à plusieurs éléments, indépendamment de l'accord de Cotonou, des obstacles politiques et économiques : il

existe beaucoup de conflits, les pays sont plutôt concurrents, alors que la signature des APE requiert au préalable la constitution de zones commerciales effectives, sous-entendu des zones stables politiquement et économiquement. Néanmoins, l'Accord de Cotonou reste un vecteur d'opportunités pour les pays ACP puisqu'il est marqué par une volonté institutionnelle de favoriser les régionalismes, le dialogue politique et l'ouverture à la société civile. ■

*Éléments rassemblés
par Émilie Baconnier, Inter-Réseaux*

Le dernier chant du poulet : l'OMC, à abattre ou pour se battre ?

Après des bonds prodigieux dans les années 1980 puis un étouffement sous une avalanche de morceaux de poulets à la fin des années 1990, la filière avicole sénégalaise risque aujourd'hui de s'écrouler définitivement.

Le poulet... un exemple parmi beaucoup d'autres productions locales menacées tour à tour dans différents pays du Sud : viande de bœuf, pomme de terre, riz, oignons, tomates, légumes.... Menacées par qui, par quoi ? L'OMC, la cause de tous les maux ?

L'OMC, l'arbre qui cache la forêt ?

Des accords de l'OMC... non respectés « au Nord »

De nombreuses voix du Sud comme du Nord soulignent que pour les pays du Nord, la règle en termes d'ouverture des frontières et de circulation des produits agricoles est plutôt du

type : « Faites ce que je dis, pas ce que je fais : **je protège, tu libères...** »

Les pays du Nord n'ont en effet pas respecté les mesures préconisées par l'Accord de l'OMC¹ : « Ils ont traîné les pieds pour revoir à la baisse leurs droits de douane, et les aides ont continué à être versées aux agriculteurs, contrairement à ce que stipulait l'OMC. »² Les aides continuent d'y être versées sous diverses formes déguisées (boîtes bleue, verte, orange...) ; les aides américaines ont même augmenté.

En conséquence, de nombreux **produits subventionnés** par les pays du Nord arrivent finalement sur les marchés du Sud, à des prix inférieurs aux coûts de production locaux, et mettent sérieusement en **péril les productions locales**.

Des mesures appliquées « au Sud »... au-delà des accords de l'OMC

Des pays du Sud ouvrent leurs frontières au-delà de ce que stipule l'Accord : protection bien en deçà des plafonds prévus. Ils **s'exposent** ➤

► ainsi à une concurrence accrue de productions d'autres pays, y compris du Sud. C'est l'exemple emblématique des brisures de riz asiatique envahissant le marché sénégalais, au détriment du riz local.

Pourquoi une telle ouverture, une telle sur-exposition alors que l'OMC n'en demande pas tant ?

Certains de noter les contraintes des plans d'ajustement structurel (PAS) du Fond monétaire international (FMI), qui conditionnent les aides budgétaires à cette ouverture des frontières. Les accords régionaux et tarifs douaniers communs aux pays de l'Uemoa (Union économique et monétaire ouest-africaine) imposés par le FMI ou la Banque mondiale sont aussi soulignés.

Mais cette ouverture aux frontières n'est pas nécessairement « subie » : elle peut être encouragée par les gouvernements du Sud eux-mêmes. L'arrivée sur les marchés urbains de produits bon marché, importés, permet de fournir aux populations des villes des produits à faible coût « Poulet pas cher ! »... et donc de se « garantir », au moins à court terme, une certaine paix sociale, et accessoirement, des bulletins de vote.

Des contraintes... au-delà de l'OMC
De nouveaux pays du Sud entrent sur le marché mondial et viennent concurrencer les agricultures paysannes moins compétitives.

Les difficultés pour les productions locales peuvent être aussi liées à la baisse des prix sur le marché mondial⁴. C'est par exemple le cas du café : le café vietnamien entre sur le marché mondial et participe à la baisse des cours mondiaux.

Le difficile positionnement des produits vivriers sur les marchés locaux peut aussi être lié aux avantages accordés aux cultures d'exportation : les cultures de rentes d'exportation sont parfois largement encouragées par les gouvernements du Sud, au détriment des produits vivriers, car elles sont source de devises. Elles permettent donc de limiter des déséquilibres macroéconomiques.

L'OMC pour sauver le poulet ? Des avis divergents

L'OMC ne marche pas... parce qu'on n'applique pas l'Accord

Certains de dire que les résultats de l'Accord ne sont pas positifs, parce que justement, l'Accord n'est pas bien appliqué... Nombreux modèles et théories montrent qu'en appliquant effectivement les mesures préconisées, avec un organe de règlement des différends (ORD) efficace pour les faire appliquer, la situation devrait s'améliorer⁵.



L'OMC ne marche pas... parce qu'on ne va pas assez loin : les « jusqu'aboutistes »

Il faut pousser davantage le processus : ouvrir encore plus, échanger plus librement, interdire toute subvention... C'est ce que réclament certains pays, y compris du Sud (pays du Groupe de Cairns, comme le Brésil, l'Argentine, le Canada, ou l'Australie)⁶.

L'OMC ne marche pas... Réformons-la, et renforçons-la !

Ce sont les partisans du « Ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain, mieux vaut de mauvaises règles que pas de règles du tout ». Selon ce point de vue, il serait plus préjudiciable pour des pays faibles du Sud de se retrouver dans

des négociations bilatérales (en particulier avec les États-Unis) qu'internationales⁸.

Aussi, plutôt que de faire disparaître l'OMC, il est suggéré de garder une instance mondiale de négociation, **une OMC renforcée, mais profondément réformée**, « pas tant pour négocier internationalement la réduction des protections [ou subventions], mais pour négocier la maîtrise des productions dans les grands pays exportateurs »⁹.

Et le poulet dans tout cela ? Des choix politiques nécessaires

Les avis sur l'OMC et ses rôles et avenir potentiels divergent, et le poulet sénégalais, comme d'autres productions agricoles du Sud, se retrouve donc au milieu d'une arène aux enjeux qui le dépassent largement.

Localement, plusieurs acteurs sont particulièrement concernés :

- le **citadin**, qui fait entendre sa voix pour une nourriture pas chère, et même si la saveur n'est pas la même, il va préférer le poulet importé bon marché ;

- le **paysan** (70 % de la population au Sénégal), qui voit sa production agricole de plus en plus restreinte en termes de diversité (abandon de nombreuses productions devenues

Zéro subvention : Attention au jeu de dupe !

Certains mettent en garde contre les dangers de l'arrêt des subventions⁷ : si les subventions agricoles du Nord viennent brider les économies du Sud et doivent cesser, les pays du Sud doivent-ils pour autant prôner le « zéro subvention ! » et se priver ainsi d'un outil de politique agricole ? La suppression totale des subventions agricoles n'est-elle pas un piège pour les pays du Sud ?

non rentables, trop fortement concurrencées), et ses revenus en baisse constante ;

● **L'État**, qui doit arbitrer, décider en termes de la place du développement rural par rapport au milieu urbain, quels types d'« agricultures », quelles « agri-techniques », quels paysans, producteurs... ?

De véritables choix de société et choix politiques, sachant que l'État doit s'assurer une paix sociale (« Poulet pas cher ! »), qu'il est plus facile d'« assurer » sur du court terme une sécurité alimentaire par des prix bas que de mener une réelle politique de souveraineté alimentaire, que l'État a besoin de devises (cultures d'exportation), et que la politique nationale ne dépend pas que du niveau national... : pas facile d'élaborer politiques et programmes

nationaux quand leur financement dépend des enveloppes de bailleurs extérieurs... ce sur quoi nous reviendrons¹⁰.

« Le principal problème des pays en développement, c'est qu'ils n'ont pas de politique agricole claire et cohérente. Ils ne sont pas dotés d'outils économiques et politiques leur permettant d'assurer l'alimentation de leur population, en favorisant le décollage du secteur agricole »¹¹. ■

Éléments rassemblés

par Anne Lothoré, Inter-Réseaux

¹ Grain de Sel n°24, Boîte à outils : l'OMC... quelques repères.

² Alternatives économiques n°217 bis, p 7, septembre 2003.

³ Grain de Sel n°23, Boîte à outils : boîte de développement, p 26.

⁴ Grain de Sel n° 22 : Baisse des prix des matières premières agricoles sur le marché international.

⁵ Banque mondiale :

<http://www.worldbank.org/prospects/gep2004>.

⁶ Agricultural Protectionism : *Debt Problems and the Doha Round*, by Julio J. Nogués. Trade Reform for Economic Growth and Poverty Reduction, T. Ademola Oyejide, Nigeria. <http://www1.worldbank.org/devoutreach>

⁷ Subventions agricoles, systèmes de santé publique ou communautaire... et lutte contre la pauvreté: attention aux manipulations ! / Eric Fermet-Quinet, 2003.

⁸ G. Monbiot, Extrait de *The Guardian*, Londres, cité dans le *Courrier International* n°670 p28, 4 sept. 2003.

⁹ La gestion des marchés : libéraliser ou réguler les échanges ? / Didier Pillot – Gret, Agridoc.

http://www.agridoc.com/fichestechniques_gret/politiques-agricoles

¹⁰ Le prochaine GDS portera sur les PA : faites-nous part de vos contributions à <secretariat@inter-reseaux.org>.

¹¹ Bénédicte Hermelin de Solagral, dans *Alternatives économiques*, ibid.



Les leçons de Cancún

L'accentuation de la fracture Nord-Sud

Le résultat de la Conférence ministérielle de Cancún fait apparaître au grand jour la **scission Nord-Sud**. L'échec de la Conférence de Seattle en 1999 était essentiellement dû au conflit UE-États-Unis. Aujourd'hui, au contraire, les deux grands avaient abouti à un accord sur l'agriculture, encore une fois pierre d'achoppement des négociations, qu'ils souhaitaient mettre sur la table comme base de discussion. Mais cela n'a pas suffi pour faire plier le G 22, qui regroupe les poids lourds économiques des pays en développement, ni pour entamer la solidarité dans les négociations du groupe des plus pauvres, ACP-Union africaine et pays les moins avancés, qui ont tiré les enseignements des discussions précédentes.

En revanche, le **Groupe de Cairns**, qui regroupait des pays développés et en développement agroexportateurs, sur la base d'un libéralisme complet, **n'a pas résisté à ses contradictions internes**.

La France, qui dans les grands sommets internationaux, qu'il s'agisse de la Conférence sur le financement du développement à

Monterrey, du Sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg ou du G 8 à Evian, se fait le porte-parole de la cause des plus pauvres et met en avant les droits économiques, sociaux et culturels, est restée ici **très frileuse** et trouvait même que la position européenne allait trop loin. Face aux impératifs commerciaux et économiques, les bonnes intentions ne pèsent pas très lourd.

Quel bilan global des négociations ?

Faut-il se réjouir ou regretter cet échec de la Conférence ministérielle ? On doit bien sûr **se féliciter de la fermeté des pays africains, des plus pauvres**, qui ont refusé un accord qui ne les satisfaisait pas. **Mais** au fond, **ce sont les pays riches qui sortent gagnants** de la discussion, puisque le *statu quo est entériné*. La situation des producteurs de coton ouest-africains va rester la même et les États-Unis vont pouvoir continuer à perturber le marché par leurs subventions massives à leurs cotonculteurs. Les discussions sur les investissements vont se continuer de façon bilatérale, les pays

riches étant libres d'imposer des contraintes importantes aux plus faibles.

Il ne faut pas se tromper : si, au final, les discussions se sont bloquées sur les sujets de Singapour¹, c'est bien parce que le projet de compromis ne comportait **aucune réelle avancée sur l'agriculture**, qui emploie la majorité de la population active mondiale, essentiellement dans les pays en développement. Mais tant que les négociations multilatérales porteront sur les **outils de politique agricole** des pays, et non sur de **vrais instruments de régulation du commerce international**, l'agriculture restera une pierre d'achoppement. Il est temps de reconnaître que l'Accord agricole est fondé sur de **mauvaises bases**, et qu'il faut prendre le problème autrement et dans sa globalité.

L'échec de Cancún fragilise les processus de négociations et questionne sur la gouvernance internationale. Arriver au consensus à 146 pays, c'est effectivement extrêmement difficile. Mais à Cancún, les pays se sont regroupés. Quand 22 pays, qui représentent plus de la moitié de la population mondiale n'arrivent pas à faire entendre leur voix dans les négociations, quels instruments de gouvernance faut-il mettre en œuvre ? Même avec